CRITERES DES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2020

I. CHAMPIONNATS GENERAUX

• Le CHAMPIONNAT GENERAL

- seuls ceux classés dans les résultats définitifs des championnats nationaux 2020 seront pris en compte.
- ce championnat est calculé par la RFCB. De ce fait, aucun formulaire de participation doit être introduit.
- Autant de citations que possible dans les championnats nationaux 2020 dans les disciplines suivantes :

1. VITESSE

- Vieux & yearlings
- Pigeonneaux

2. PETIT DEMI-FOND

- Vieux & yearlings
- Pigeonneaux

3. GRAND DEMI-FOND

- Vieux & yearlings
- Pigeonneaux

4. FOND

- vieux
- yearlings

5. GRAND FOND

- vieux
- yearlings
- Une seule citation (la meilleure citation) par discipline sera prise en compte.
- En cas d'égalité des citations, les places au classement dans les différentes disciplines seront additionnées. Le total le plus bas sera alors classé premier. En cas d'égalité de ce total, le coefficient sera déterminant.

15 lauréats seront classés dans ce championnat.

• Le Championnat National de **GRAND FOND VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **vieux** (1+2), classement par 5 (prix complets), sur **3** concours parmi les concours nationaux suivants :

PAU du 17/7, AGEN (vieux) du 24/7, MARSEILLE du 25/7, ST.VINCENT du 31/7, BARCELONE du 31/7, PERPIGNAN du 07/8 et NARBONNE (vieux) du 14/8/2020.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

• Le Championnat National de **GRAND FOND & FOND YEARLINGS (porteur d'une bague 2019)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **yearlings** (1+2), classement par 5 (prix complets), sur **3** concours parmi les concours nationaux suivants :

LIMOGES (yearlings) du **18/7**, AGEN (yearlings) du **24/7**, MONTELIMAR (yearlings) du **25/7**, SOUILLAC (yearlings) du **01/8**, AURILLAC (yearlings) du **08/8**, NARBONNE (yearlings) du **14/8**, BRIVE (yearlings) **15/8** et TULLE (yearlings) du **22/8/2020**.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- par week-end, 1 seul résultat
- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

Pour les concours de GRAND FOND, AGEN (yearlings) du 24/7 et NARBONNE (yearlings) du 14/8, seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

• Le Championnat National LIGNE DU RHONE VIEUX PIGEONS (porteur d'une bague 2018 ou antérieur) se jouera avec les 2 premiers marqués, vieux pigeons (1+2), classement par 5 (prix complets), sur 2 des concours suivants :

VALENCE du 11/7, MARSEILLE du 25/7 en MONTELIMAR (vieux) du 25/7/2020.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Seront pris en considération :

- pour Valence du 11/7 & Montélimar (vieux) du 25/7/2020 :
 - seul le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).
 - par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)
- pour Marseille du 25/7/2020, seul le résultat national

• Le Championnat National de **FOND VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **vieux** (1+2), classement par 5 (prix complets), sur **4** concours parmi les concours nationaux suivants :

LIMOGES du **04/7**, VALENCE du **11/7**, LIMOGES (vieux) du **18/7**, MONTELIMAR (vieux) du **25/7**, SOUILLAC (vieux) du **01/8**, AURILLAC (vieux) du **08/8**, BRIVE (vieux) du **15/8** et TULLE (vieux) du **22/8/2020**.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)
- Le Championnat National de GRAND DEMI-FOND VIEUX & YEARLINGS se jouera avec les 2 premiers marqués vieux pigeons ou yearlings (1+2), classement par 5 (prix complets). Ce championnat se jouera pour vieux pigeons et yearlings sur 4 concours parmi les concours nationaux suivants :

BOURGES du **27/6,** CHATEAUROUX du **04/7**, ARGENTON du **11/7**, ISSOUDUN du **18/7**, LA SOUTERRAINE du **25/7**, GUERET du **01/8/2020**, BOURGES (vieux of yearlings) du **08/8** et CHATEAUROUX (vieux ou yearlings) du **15/08/2020**.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)
- Le Championnat National de GRAND DEMI-FOND PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2020) se jouera avec les 2 premiers marqués, pigeonneaux (1+2), classement par 5 (prix complets), sur 3 concours parmi les concours nationaux suivants :

BOURGES (pigeonneaux) du **08/8**, CHATEAUROUX (pigeonneaux) du **15/8**, ARGENTON (pigeonneaux) du **29/8**, LA SOUTERRAINE (pigeonneaux) du **05/9** et CHATEAUROUX (pigeonneaux) du **12/9/2020**.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

 par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) • Le Championnat National de PETIT DEMI-FOND VIEUX et YEARLINGS se jouera avec les 2 premiers marqués vieux pigeons ou yearlings (1+2), classement par 5 (prix complets) au choix entre les concours repris ci-après en tableau I.

Ce championnat se jouera pour vieux pigeons et yearlings sur 4 concours totalisant une distance minimum de 1.000 kms (distance colombier amateur) durant la période du 20 juin 2020 jusqu'au week-end des 15/16 août 2020. Un seul résultat par week-end pourra être pris en considération avec une participation minimale de 150 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

Yearlings: les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble
- Le Championnat National de **PETIT DEMI-FOND PIGEONNEAUX** (porteur d'une bague 2020) sera disputé avec les deux premiers marqués pigeonneaux (1+2) à partir du 4 juillet 2020 jusqu'au weekend des 29/30 août 2020, classement par 5 (prix complets), sur concours au choix entre les concours repris ci-après en tableau I totalisant une distance minimum de 750 kms (distance colombier amateur). Un seul résultat par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 150 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

Pour les résultats des concours confondus, les 2 premiers marqués PIGEONNEAUX peuvent uniquement être pris en considération si ceux-ci sont inscrits comme 1 et 2 ème pigeon marqués.

TABLEAU I – PETIT DEMI-FOND

BRABANT FLAMAND	Sermaises et les concours « Petit Club » (Fay-aux-
	Loges, Gien, Lorris, Orléans-Saran), Melun-Andrezel
FLANDRE OCCIDENTALE	Fontenay, Blois, Tours
FLANDRE ORIENTALE	Fontenay, Orléans-Saran, Vierzon, Blois, Sermaises
LIMBOURG	Fay-aux-Loges, Gien, Melun-Andrezel, Sens,
	Sermaises, Sézanne, Sourdun et les concours prévus
	pour le Brabant flamand
ANVERS	Auxerre, Fay-aux-Loges, Melun-Andrezel, Pont-Ste-
	Maxence, Sermaises, Toury,
HAINAUT/BRABANT WALLON	Fay-aux-Loges, Gien, La Ferté St Aubin, Lorris,
	Orléans-Saran, Toury
	+ Bourges & Vierzon (non nationaux)
LIEGE/NAMUR/LUXEMBOURG	Secteur I LIEGE
	Compiègne, Fay-aux-Loges, Gien, La Ferté St Aubin,
	Lorris, Melun-Andrezel, Orléans-Saran
	+ Bourges, Nevers & Vierzon (non nationaux)
	Secteur II NAMUR
	Dijon, Fay aux Loges, Gien, La Ferté St Aubin, Sens,
	Melun-Andrezel, Lorris, Sourdun
	+ Bourges, Nevers & Vierzon (non nationaux)
	Sector III LUXEMBURG
	Auxerre, Clermont-Ferrand, Izeure, La Ferté St
	Aubin, Macon
	+ Bourges, Nevers & Vierzon (non nationaux)

NOTE: L'amateur pourra uniquement utiliser des concours de l'EP/EPR où se situe son colombier. Sauf en cas d'accord entre les EP/EPR concernées, les amateurs dont le colombier se situe dans des communes liées sportivement à une autre EP/EPR pourront utiliser des concours de l'EP/EPR dont dépend sportivement cette commune.

• Le Championnat National de **VITESSE VIEUX & YEARLINGS** se jouera avec les deux premiers marqués **vieux pigeons ou yearlings** (1+2), classement par 5 (prix complets), au choix entre les concours repris ci-après en tableau II.

Ce championnat se disputera avec des vieux pigeons et yearlings sur 5 concours totalisant minimum 350 kms (distance colombier amateur) durant la période du 13 juin 2020 jusqu'au week-end des 15/16 août 2020. Seuls les concours organisés durant les week-ends et un seul résultat par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 100 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

Yearlings: les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble
- Le Championnat National de VITESSE PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2020) sera disputé avec les deux premiers marqués pigeonneaux (1+2) à partir du 20 juin 2020 jusqu'au week-end des 29/30 août 2020, classement par 5 (prix complets), sur 4 concours totalisant minimum 300 kms (distance colombier amateur), au choix entre les concours repris ci-après en tableau II. Seuls les concours organisés durant les week-ends et un seul résultat par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 100 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

Pour les résultats des concours confondus, les 2 premiers marqués PIGEONNEAUX peuvent uniquement être pris en considération si ceux-ci sont inscrits comme 1 et 2 ème pigeon marqués.

TABLEAU II – VITESSE

BRABANT FLAMAND	Laon (Besny), Momignies, Noyon (Morlincourt),	
	Quiévrain, Soissons(Margival) et les concours prévus	
	pour le Brabant wallon (Nanteuil)	
FLANDRE OCCIDENTALE	Arras, Clermont, Pontoise	
FLANDRE ORIENTALE	Arras, Clermont, Ecouen, Niergnies, Noyon	
	(Morlincourt), Pontoise, Pont-Ste-Maxence,	
	Quiévrain	
LIMBOURG	Chimay, Dizy-le-Gros, Laon (Besny), Mettet,	
	Momignies, Nanteuil, Soissons (Margival), Reims,	
	Trélou-sur-Marne, Vervins	
ANVERS	Momignies, Noyon (Morlincourt), Quiévrain,	
	Soissons (Margival)	
HAINAUT/BRABANT WALLON	Ecouen, Laon (Besny), Melun-Andrezel, Momignies,	
	Niergnies, Noyon-Morlincourt, Nanteuil, Pont Ste	
	Maxence, Soissons-Margival, St Soupplets	
LIEGE/NAMUR/LUXEMBOURG	Secteur I LIEGE	
	Cul des Sarts, Dizy-le-Gros, Rethel, Trélou s/Marne	
	Secteur II NAMUR	
	Dizy-le-Gros, Momignies, Reims, Sézanne, Trélou	
	s/Marne, Vouziers, Soissons-Margival, Cul-des-Sarts	

Secteur III LUXEMBOURG	
Arcis-sur-Aube, Châlon en Champagne, St Dizier,	
Troyes	

NOTE: L'amateur pourra uniquement utiliser des concours de l'EP/EPR où se situe son colombier. Sauf en cas d'accord entre les EP/EPR concernées, les amateurs dont le colombier se situe dans des communes liées sportivement à une autre EP/EPR pourront utiliser des concours de l'EP/EPR dont dépend sportivement cette commune.

• Le Championnat National pour les JEUNES : réservé exclusivement aux amateurs de 12 ans à 25 ans (date référence 01/04/2020) qui peuvent prouver qu'ils pratiquent le sport colombophile d'une manière TOUT A FAIT INDEPENDANTE et qu'il ne s'agit pas d'une reprise d'un colombier existant

A remporter avec le 1er marqué sur 4 concours au choix de l'amateur, avec une distance totale de minimum 400 kms (distance colombier amateur) dans des concours organisés durant la période allant du 13 juin 2020 jusqu'au week-end des 29/30 août 2020.

Seuls les concours organisés durant les week-ends et un seul résultat par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de **150** pigeons et d'au moins **10** amateurs par concours.

30 lauréats seront classés dans chacun de ces championnats sauf pour le championnat national Route du Rhône vieux pigeons où 15 lauréats seront classés

II. CHAMPIONNATS AS-PIGEONS

Le Championnat National AS-PIGEON se joue en 15 catégories, compte tenu du numéro de bague:

- en VITESSE VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur), les 5 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), avec une participation d'au moins 100 pigeons et au moins 10 amateurs participants par concours. Seuls les concours organisés durant les week-ends et un seul résultat par week-end pourra être pris en considération. Les 5 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de 350 kms (distance colombier amateur) au choix entre les concours repris ci-après en tableau II. Ce championnat se disputera uniquement avec des vieux pigeons, pendant la période du 13 juin 2020 jusqu'au week-end des 15/16 août 2020. Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés
 - vieux pigeons
 - résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble
- en VITESSE YEARLINGS (porteur d'une bague 2019), les 5 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), avec une participation d'au moins 100 pigeons et au moins 10 amateurs participants par concours. Seuls les concours organisés durant les week-ends et un seul résultat par week-end pourra être pris en considération. Les 5 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de 350 kms (distance colombier amateur) au choix entre les concours repris ci-après en tableau II. Ce championnat se disputera uniquement avec des yearlings, pendant la période du 13 juin 2020 jusqu'au weekend des 15/16 août 2020.

Yearlings: les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble
- en VITESSE PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2020), les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), avec une participation d'au moins 100 pigeons et au moins 10 amateurs participants par concours. Seuls les concours organisés durant les week-ends et un seul résultat par week-end pourra être pris en considération. Les 4 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de 300 kms (distance colombier amateur) au choix entre les concours repris ci-après en tableau II. Ce championnat se disputera uniquement avec des pigeonneaux pendant la période du 20 juin 2020 jusqu'au week-end des 29/30 août 2020.

TABLEAU II – VITESSE

BRABANT FLAMAND	Laon (Besny), Momignies, Noyon (Morlincourt),	
	Quiévrain, Soissons(Margival) et les concours prévus	
	pour le Brabant wallon (Nanteuil)	
FLANDRE OCCIDENTALE	Arras, Clermont, Pontoise	
FLANDRE ORIENTALE	Arras, Clermont, Ecouen, Niergnies, Noyon	
	(Morlincourt), Pontoise, Pont-Ste-Maxence,	
	Quiévrain	
LIMBOURG	Chimay, Dizy-le-Gros, Laon (Besny), Mettet,	
	Momignies, Nanteuil, Soissons (Margival), Reims,	
	Trélou-sur-Marne, Vervins	
ANVERS	Momignies, Noyon (Morlincourt), Quiévrain,	
	Soissons (Margival)	
HAINAUT/BRABANT WALLON	Ecouen, Laon (Besny), Melun-Andrezel, Momignies,	
	Niergnies, Noyon-Morlincourt, Nanteuil, Pont Ste	
	Maxence, Soissons-Margival, St Soupplets	

LIEGE/NAMUR/LUXEMBOURG	Secteur I LIEGE	
	Cul des Sarts, Dizy-le-Gros, Rethel, Trélou s/Marne	
	Secteur II NAMUR	
	Dizy-le-Gros, Momignies, Reims, Sézanne, Trélou	
	s/Marne, Vouziers, Soissons-Margival	
	Secteur III LUXEMBOURG	
	Arcis-sur-Aube, Châlon en Champagne, St Dizier,	
	Troyes	

<u>NOTE</u>: L'amateur pourra uniquement utiliser des concours de l'EP/EPR où se situe son colombier. Sauf en cas d'accord entre les EP/EPR concernées, les amateurs dont le colombier se situe dans des communes liées sportivement à une autre EP/EPR pourront utiliser des concours de l'EP/EPR dont dépend sportivement cette commune.

• en PETIT DEMI-FOND VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur) les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), avec une participation d'au moins 150 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours. Uniquement 1 résultat par week-end pourra être pris en considération. Les 4 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de 1.000 kms (distance colombier amateur) au choix entre les concours repris ci-après en tableau I. Ce championnat se disputera uniquement avec des vieux pigeons, pendant la période du 20 juin 2020 jusqu'au week-end des 15/16 août 2020.

<u>Vieux</u>: les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble
- en PETIT DEMI-FOND YEARLINGS (porteur d'une bague 2019), les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), avec une participation d'au moins 150 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours. Uniquement 1 résultat par week-end pourra être pris en considération. Les 4 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de 1.000 kms (distance colombier amateur) au choix entre les concours repris ci-après en tableau I. Ce championnat se disputera uniquement avec des yearlings, pendant la période du 20 juin 2020 jusqu'au week-end des 15/16 août.

Yearlings: les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble
- en PETIT DEMI-FOND PIGONNEAUX (porteur d'une bague 2020), les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), avec une participation d'au moins 150 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours. Uniquement 1 résultat par week-end pourra être pris en considération. Les 4 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de 750 kms (distance colombier amateur) au choix entre les concours repris ci-après en tableau I. Ce championnat se disputera uniquement avec des pigeonneaux pendant la période du 4 juillet 2020 jusqu'au week-end des 29/30 août 2020.

<u>TABLEAU I – PETIT DEMI-FOND</u>

BRABANT FLAMAND	Sermaises et les concours « Petit Club » (Fay-aux-	
	Loges, Gien, Lorris, Orléans-Saran), Melun-Andrezel	
FLANDRE OCCIDENTALE	Fontenay, Blois, Tours	
FLANDRE ORIENTALE	Fontenay, Orléans-Saran, Vierzon, Blois, Sermaises	
LIMBOURG	Fay-aux-Loges, Gien, Melun-Andrezel, Sens,	
	Sermaises, Sézanne, Sourdun et les concours prévus	
	pour le Brabant flamand	

ANVERS	Auxerre, Fay-aux-Loges, Melun-Andrezel, Pont-Ste-	
	Maxence, Sermaises, Toury,	
HAINAUT/BRABANT WALLON	Fay-aux-Loges, Gien, La Ferté St Aubin, Lorris,	
	Orléans-Saran, Toury	
	+ Bourges & Vierzon (non nationaux)	
LIEGE/NAMUR/LUXEMBOURG	Secteur I LIEGE	
	Compiègne, Fay-aux-Loges, Gien, La Ferté St Aubin,	
	Lorris, Melun-Andrezel, Orléans-Saran	
	+ Bourges, Nevers & Vierzon (non nationaux)	
	Secteur II NAMUR	
	Dijon, Fay aux Loges, Gien, La Ferté St Aubin, Sens,	
	Melun-Andrezel, Lorris, Sourdun	
	+ Bourges, Nevers & Vierzon (non nationaux)	
	Sector III LUXEMBURG	
	Auxerre, Clermont-Ferrand, Izeure, La Ferté St	
	Aubin, Macon	
	+ Bourges, Nevers & Vierzon (non nationaux)	

NOTE: L'amateur pourra uniquement utiliser des concours de l'EP/EPR où se situe son colombier. Sauf en cas d'accord entre les EP/EPR concernées, les amateurs dont le colombier se situe dans des communes liées sportivement à une autre EP/EPR pourront utiliser des concours de l'EP/EPR dont dépend sportivement cette commune.

• en **GRAND DEMI-FOND VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur)**, les **4** meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), sur **4** concours parmi les concours nationaux suivants :

BOURGES (vieux) du **27/6,** CHATEAUROUX (vieux) du **04/7**, ARGENTON (vieux) du **11/7**, ISSOUDUN (vieux) du **18/7**, LA SOUTERRAINE (vieux) du **25/7**, GUERET (vieux) du **01/8** et BOURGES (vieux) du **08/8** et CHATEAUROUX (vieux) du **15/08/2020.**

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)
- en **GRAND DEMI-FOND YEARLINGS (porteur d'une bague 2019)**, les **4** meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), sur **4** concours parmi les concours nationaux suivants :

BOURGES (yearlings) du **27/6**, CHATEAUROUX (yearlings) du **04/7**, ARGENTON (yearlings) du **11/7**, ISSOUDUN (yearlings) du **18/7**, LA SOUTERRAINE (yearlings) du **25/7**, GUERET (yearlings) du **01/8**, BOURGES (yearlings) du **08/8** et CHATEAUROUX (yearlings) du **15/08/2020**.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)
- en **GRAND DEMI-FOND PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2020)**, les **3** meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), sur **3** concours parmi les concours nationaux suivants :

BOURGES (pigeonneaux) du **08/8**, CHATEAUROUX (pigeonneaux) du **15/8**, ARGENTON (pigeonneaux) du **29/8**, LA SOUTERRAINE (pigeonneaux) du **05/9** et CHATEAUROUX (pigeonneaux) du **12/9/2020**.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)
- en FOND VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur), les 3 meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), dans les concours nationaux de : LIMOGES du 04/7, VALENCE du 11/7, LIMOGES (vieux) du 18/7, MONTELIMAR (vieux) du 25/7, SOUILLAC (vieux) du 01/8, AURILLAC (vieux) du 08/8, BRIVE (vieux) du 15/8 et TULLE (vieux) du 22/8/2020.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)
- LIGNE DU RHONE VIEUX (porteur d'une bague 2018 of antérieur), les 2 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), sur les concours nationaux de : VALENCE du 11/7, MARSEILLE du 25/7 et MONTELIMAR (vieux) du 25/7/2020.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient:

- √ pour MARSEILLE du 25/7/2020: seul le résultat national sera pris en considération
- √ pour VALENCE du 11/7 et MONTELIMAR (vieux) du 25/7: 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).
- → par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

• en YEARLINGS FOND & GRAND FOND (porteur d'une bague 2019), les 2 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), dans les concours nationaux de : LIMOGES (yearlings) du 18/7, AGEN (yearlings) du 24/7, MONTELIMAR (yearlings) du 25/7, SOUILLAC (yearlings) du 01/8, AURILLAC (yearlings) du 08/8, NARBONNE (yearlings) du 14/8, BRIVE (yearlings) 15/8 et TULLE (yearlings) du 22/8/2020.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- Par week-end un concours
- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

Pour les concours de GRAND FOND, AGEN (yearlings) du 24/7 et NARBONNE (yearlings) du 14/8, seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

• en GRAND FOND VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur), les 2 meilleurs résultats NATIONAUX, remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), dans les concours nationaux de : PAU du 17/7, AGEN (vieux) du 24/7, MARSEILLE du 25/7, ST.VINCENT du 31/7, BARCELONE du 31/7, PERPIGNAN du 07/8 et NARBONNE (vieux) du 14/8/2020.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

- ALL ROUND VIEUX PIGEONS et YEARLINGS se jouera avec le même pigeon sur 4 concours, classement par 10 (prix complets), VIEUX ou YEARLINGS, soit
 - 1 ou 2 concours nationaux de GRAND FOND ou FOND

(choix entre les **7** concours internationaux pour VIEUX PIGEONS, les **2** concours internationaux pour YEARLINGS, les **8** concours nationaux de FOND pour VIEUX PIGEONS ou les **6** concours nationaux de FOND pour YEARLINGS)

1 ou 2 concours nationaux de GRAND DEMI-FOND

(choix entre les **\$** concours pour VIEUX PIGEONS ou les **\$** concours pour YEARLINGS durant la période à partir de Bourges I du 27/6/2020 jusqu'à et y compris Châteauroux du 15/08/2020)

1 concours de VITESSE ou de PETIT DEMI-FOND

Critères, dates de début/fin : voir championnats respectifs

Seront pris en considération :

- ✓ pour le grand fond ou fond :
 - grand fond : seul le résultat national
 - fond: le résultat national, zonal ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)
 - par weekend, 1 résultat
 - par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

√ pour le grand demi-fond :

- le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).
- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)
- ALL ROUND PIGEONNEAUX se jouera avec le même pigeon sur 5 concours, classement par 10 (prix complets), PIGEONNEAUX, soit

2 concours nationaux de GRAND DEMI-FOND

(choix entre les 5 concours pour PIGEONNEAUX)

Seront pris en considération :

- le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).
- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

2 concours de PETIT DEMI-FOND

Critères, dates de début/fin : voir championnats respectifs

1 concours de GRANDE VITESSE ou de PETITE VITESSE

Critères, dates de début/fin : voir championnats respectifs

30 lauréats seront classés dans chacun de ces championnats sauf pour le championnat national Route du Rhône vieux pigeons où 15 lauréats seront classés

III. DISPOSITION SPECIALE relative aux différents championnats.

Pour les Championnats Nationaux PETIT DEMI-FOND, VITESSE, JEUNES, AS-PIGEONS VITESSE, AS-PIGEONS PETIT DEMI-FOND, AS-PIGEON ALL ROUND VIEUX PIGEONS et YEARLINGS (pour les concours de VITESSE et de PETIT DEMI-FOND) et AS-PIGEON ALL ROUND PIGEONEAUX (pour les concours de VITESSE et de PETIT DEMI-FOND), les prix renseignés devront être certifiés par le président, le secrétaire ou le trésorier des sociétés concernées.

Pour les championnats de vitesse et petit demi-fond, les résultats introduits doivent tous provenir de la même société / groupement, à l'exception des amateurs qui n'ont pas la possibilité d'enloger la petite et la grande vitesse dans la même société. Ces amateurs peuvent choisir parmi les résultats de 1 local / groupement pour la petite vitesse et de 1 local / groupement pour la grande vitesse. Cette exception s'applique également au petit demi-fond. L'amateur est obligé de prendre toujours le résultat d'un 1 seul groupement et y compris, au sein de ce même groupement, les doublages auxquels participe la société où il enloge.

Pour tous les championnats 2020 reprenant des concours de vitesse ou de petit demi-fond, les règles d'application pour cette catégorie doivent être d'application.

IV. DISPOSITIONS GENERALES

- Pour les concours nationaux, dans ces championnats, les résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) seront pris en considération, à l'exception toutefois du championnat grand fond pour lequel seuls des résultats NATIONAUX seront pris en considération.
- Les résultats des concours interrégions (avec des groupements étrangers) ne peuvent entrer en ligne de compte pour les championnats nationaux organisés au sein de la RFCB.
- Seuls les amateurs qui ont introduit une liste au colombier 2020, qui ont signé les règlements RFCB et qui tombent sous l'application du règlement doping de la RFCB peuvent participer aux championnats nationaux.
- L'amateur endosse l'entière responsabilité des informations reprises sur son formulaire de participation. il ne pourra plus rectifier les indications erronées reprises sur son bulletin de participation :
 - > Après le 28/08/2020 à midi, pour les championnats
 - Petit demi-fond vieux pigeons & yearlings
 - vitesse vieux pigeons & yearlings
 - As-pigeon vitesse vieux
 - As-pigeon vitesse yearlings
 - As-pigeon petit demi-fond vieux
 - As-pigeon petit demi-fond yearlings
 - > Après le 11/09/2020 à midi, pour tous les autres championnats
- Seuls les concours AGREES peuvent être pris en considération.

- Seuls les formulaires, les copies ou un lay-out identique de ceux-ci parus sur le site RFCB ou au Bulletin National seront considérés comme valables pour l'introduction des championnats nationaux. L'amateur est obligé de mentionner les places obtenues au résultat.
- Les concours repris dans les différentes catégories pourront être modifiés, en cas de force majeur, par le Conseil d'Administration et de Gestion National.
- Les palmarès COMPLETS ainsi que les palmarès avec un minimum de prix remportés, comme repris sur le schéma ci-après, seront uniquement pris en considération.

	Nombre maximum de prix à remporter	Nombre minimum de prix à remporter
1er et 2ème marqué	de prix a remporter	prix a remporter
Grand fond vieux	6	4
Grand fond & fond yearlings	6	4
Ligne du Rhône	4	3
Fond vieux	8	6
Grand demi-fond vieux et yearlings	8	6
Grand demi-fond pigeonneaux	6	4
Petit demi-fond vieux et yearlings	10	7
Petit demi-fond pigeonneaux	8	6
Vitesse vieux et yearlings	12	8
Vitesse pigeonneaux	12	8
Jeunesse	5	4
As-Pigeons		
Vitesse vieux	6	4
Vitesse yearlings	6	4
Vitesse pigeonneaux	6	4
Petit demi-fond vieux	5	4
Petit demi-fond yearlings	5	4
Petit demi-fond pigeonneaux	4	3
Grand demi-fond vieux	4	3
Grand demi-fond yearlings	4	3
Grand demi-fond pigeonneaux	3	2
Fond vieux	3	2
Ligne du Rhône	2	2
Grand fond vieux	2	2
Grand fond & fond yearlings	2	2
All Round vieux pigeons & yearlings	4	3
All Round pigeonneaux	5	4

V. REGLEMENTATION

1. Rappel de

a) <u>l'article 89 du Règlement Sportif National</u>

Il est porté à la connaissance des amateurs que l'article 89 du Règlement Sportif National est d'application et que le délai accordé pour faire rectifier un numéro de bague qui aurait été renseigné de façon erronée sur le résultat d'un concours est celui mentionné au résultat concerné.

b) <u>l'article 91 § 3 du RSN</u>

Uniquement des résultats de concours ou des doublages sur lesquels figurent des mises effectuées par minimum un amateur peuvent être pris en considération pour le justification de palmarès pour les championnats.

2. Mutations

L'article 112 du Règlement Sportif National est d'application pour tous les championnats.

3. <u>Le Règlement Sportif National</u> est intégralement d'application.

VI. <u>INTRODUCTION</u>

Où?

Uniquement les formulaires de participation et les résultats (pour les championnats dont des résultats doivent être envoyés) introduits <u>au siège de la RFCB à Halle</u> seront pris en considération.

Comment introduire?

Par la poste/par fax/par mail/dépôt au siège de la RFCB à Halle

Date limite pour l'introduction pour les championnats :

- ✓ Petit demi-fond vieux pigeons & yearlings
- √ vitesse vieux pigeons & yearlings
- ✓ As-pigeon vitesse vieux
- ✓ As-pigeon vitesse yearlings
- ✓ As-pigeon petit demi-fond vieux
- ✓ As-pigeon petit demi-fond yearlings
 - Par la poste : 28 AOUT 2020 Date de la poste faisant foi
 - Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle : 28 AOUT 2020 à midi au plus tard
- ✓ Pour tous les autres championnats :
 - Par la poste : 11 SEPTEMBRE 2020 Date de la poste faisant foi
 - Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle : 11 SEPTEMBRE 2020 à midi au plus

Après cette date, aucune introduction, modification, rectification ne sera acceptée (même si un résultat fautif, concours fautif, vitesse fautive, etc. a été introduit).

Pour les championnats (1 + 2) GRAND FOND, FOND, GRAND DEMI-FOND et LIGNE DU RHONE ainsi que pour les championnats as-pigeons (catégories GRAND FOND, FOND, GRAND DEMI-FOND et LIGNE DU RHONE), les formulaires de participation NE DOIVENT PAS ETRE INTRODUITS. Ces championnats sont calculés AUTOMATIQUEMENT.

- Pour les championnats PETIT DEMI-FOND, VITESSE, JEUNESSE & AS-PIGEONS (petit demi-fond & vitesse), le PALMARÈS et les RESULTATS COMPLETS (conforme à l'article 91 § 3 du RSN) doivent être introduits au siège de la RFCB Gaasbeeksesteenweg 52-54 1500 HALLE.
- Pour le championnat AS-PIGEON ALL ROUND VIEUX PIGEONS & YEARLINGS et AS-PIGEON ALL ROUND PIGEONNEAUX, TOUS les concours choisis doivent être mentionnés sur le formulaire de participation (aussi pour les concours choisis dans les catégories Grand Fond, Fond et Grand Demi-Fond). Pour ces championnats, uniquement les RESULTATS probants doivent être envoyés pour les concours choisis dans les catégories Petit Demi-Fond et Vitesse.

VII. CLASSEMENTS PROVISOIRES

Les classements provisoires (avec les tableaux récapitulatifs de tous les prix remportés par championnat et par amateur classé) seront publiés sur le site internet RFCB www.rfcb.be fin septembre/début octobre 2020.

Maximum le double des amateurs/pigeons effectivement classés par championnat seront publiés (par ex. 30 lauréats au résultats provisoire – 60 lauréats seront publiés au résultat provisoire)

VIII. <u>ENVOI DES RESULTATS PROBANTS</u>

- Les résultats NATIONAUX, ZONAUX et EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) ne doivent pas être présentés.
- Pour les championnats de PETIT DEMI-FOND, de VITESSE, des JEUNES & les AS-PIGEONS (petit demi-fond et vitesse), les résultats doivent être envoyés avec la fiche de participation.
- Pour le championnat AS-PIGEON ALL ROUND VIEUX PIGEONS & YEARLINGS et AS-PIGEON ALL ROUND PIGEONNEAUX uniquement les RESULTATS probants doivent être envoyés pour les concours choisis dans les catégories Petit Demi-Fond et Vitesse.

IX. CONTESTATIONS

Les contestations, réclamations et demandes d'informations relatives aux classements provisoires devront impérativement parvenir au siège de la RFCB, Gaasbeeksesteenweg 52-54, 1500 HALLE, dans un délai de 8 jours ouvrables après la publication sur le site RFCB.

Cette limite vaut également pour les envois par la poste, par fax, par e-mail,.....

Tout document parvenant à la RFCB (Halle) après cette limite ne sera pas pris en considération.

En cas de non classement, l'amateur concerné pourra fournir au Conseil d'Administration et de Gestion National, endéans les 8 jours suivant la publication des résultats provisoires, des informations, des explications, des éléments probants,... justifiant une faute administrative qu'il aurait pu commettre (de sa part). Cette procédure n'est pas d'application pour les introductions tardives, les modifications de concours,...

X. LITIGES

Tous les cas non prévus au présent règlement et les questions d'interprétation sont de la compétence exclusive et souveraine du CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE GESTION NATIONAL.

XI. <u>CALCUL</u>

Le coefficient sera calculé à 4 chiffres après la virgule. Le cinquième chiffre après la virgule déterminera l'arrondi.

formule de calcul :

(<u>place du 1er marqué + place du 2ème marqué</u>) x 100 le nombre de pigeons participants

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX